



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Prenez avis qu’à sa séance ordinaire du 8 juillet 2025, à 19 h 30, à la salle du conseil située au 1, rue des Copains à Sainte-Martine, le Conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande 2025-017	Requérant :	Nathalie Crête
	Numéro de lot :	6 061 345
	Adresse civique :	5 A, rue Saint-Louis
	Nature et effet de la demande :	La demande de dérogation mineure est présentée afin d’autoriser, pour l’agrandissement du bâtiment principal, une marge latérale de 1,53 m. Le <i>Règlement de zonage numéro 2019-342</i> prescrit, à la grille des usages et normes de la zone H-6, une marge latérale minimale de 1,98 mètre. L’autorisation de la demande aurait donc pour effet de permettre une marge latérale inférieure de 0,45 mètre à la norme prescrite.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande au cours de la séance.

Fait à Sainte-Martine, le 18 juin 2025.

Joanie Ouellet
Directrice des affaires juridiques et contractuelles
Greffière adjointe